

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/941

Théâtre de la Croix-Rousse - Remplacement de la production de froid - place Joannes Ambre à Lyon 4e - Opération n° 04010554 - Vote d'une partie de l'AP 2015-18, programme 20020 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2015-18, programme 20020

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/941 - THEATRE DE LA CROIX-ROUSSE - REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION DE FROID - PLACE JOANNES AMBRE A LYON 4E - OPERATION N° 04010554 - VOTE D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-18, PROGRAMME 20020 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-18, PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les travaux de l'opération soumise aujourd'hui à votre approbation correspondent au remplacement des deux groupes de production de froid du théâtre de la Croix-Rousse, qui sont vétustes. L'un des deux groupes ne fonctionne plus et il n'est pas possible de le réparer.

L'opération consiste à remplacer la tour aéro-réfrigérante vétuste (386 kW) et les deux groupes de production de froid (et chaud), en lieu et place des groupes à absorption gaz (2x105kW froid). Ce matériel est situé en toiture.

Il est prévu d'installer en remplacement deux pompes à chaleur électriques de 2x100 kW produisant du chaud et du froid et de mettre en place des dispositifs de régulation et d'aménager des départs de distribution.

Au préalable, une étude structure et une étude acoustique seront réalisées.

Au stade APD (avant projet définitif), l'opération est estimée à 335 000 € HT (valeur février 2015). Cette opération sera financée par affectation de l'autorisation de programme n° 2015-18 « Théâtre Croix-Rousse – Remplacement de la production de froid », programme 20020.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – L'autorisation de programme 2015-18 « Théâtre Croix-Rousse – Remplacement de la production de froid », programme 20020 «TP Tous secteurs» est approuvée. Son montant est fixé à 335 000 €.

2 - Le lancement de l'opération « Théâtre de la Croix-Rousse - Remplacement de la production de froid » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-18 « Théâtre Croix-Rousse – Remplacement de la production de froid », programme 20020.

3 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

4 – La dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20020, AP n° 2015-18 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 313, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 292 000 € ;
- 2016 : 43 000 €.

5 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY